

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions ont pour objet d'informer nos hôtes sur les conditions et modalités de réservation et d'annulation, ainsi que les responsabilités. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont acquis dès le versement de l'acompte.

TARIFS

Les prix indiqués sur le présent site sont des prix en € TVA incluse par chambre et par nuit, pour deux personnes et/ou personne supplémentaire et pour la date choisie. Les petits déjeuners sont compris dans le prix, en sus la taxe de séjour de 0,70 P/Pers. lit occupé et par nuit. Nos tarifs et offres s'étendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptibles de ne pas être reconduits pour des réservations ultérieures.

RESERVATION

Toute réservation est assortie d'une confirmation écrite faite au client (mail ou courrier) ou du client et du versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour, déductible de la facture totale le jour du départ. La chambre est conservée **3 jours** en option dans l'attente de l'acompte, au-delà de ce délai, la réservation n'est plus garantie. Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

MODALITE DE PAIEMENT

Les modes de paiement acceptés sont :

- Chèque bancaire – banque domiciliée en France (à l'ordre de Michel Jacquot)
- Virement Bancaire International
- Chèques vacances • Espèces sur place

Le paiement de l'acompte de 30 % du séjour pourra être réalisé par virement bancaire (exclusivement en euros) sur notre compte IBAN (RIB fourni sur demande). Les frais de virement sont à la charge exclusive du donneur d'ordre. Dans le cadre d'un virement, la réservation sera réputée ferme uniquement au crédit du compte bancaire de Michel Jacquot

MODIFICATION DE RESERVATION

Toute modification de réservation doit faire l'objet d'une demande directement auprès de notre établissement, soit par courrier, soit par email. Cette demande de modification ne sera effective que lorsque le Mas d'Acanthe vous aura confirmé son acceptation par courrier ou par email.

ANNULATION DE RESERVATION

Toute annulation partielle ou totale doit faire l'objet d'une demande directement auprès de notre établissement, soit par courrier, soit par email.

De septembre à Juin :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera remboursé, diminué de 50€ (frais de dossier)
- Si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrés avant la date d'arrivée, le séjour est dû en totalité
- Le Mas d'Acanthe se réserve le droit de facturer et de réclamer ou prélever le montant total du séjour prévu y compris la réservation de prestations annexes commandées (table d'hôtes, massages, location de VTC...) en cas de non présentation (No-Show) ou si le client quitte la maison d'hôtes le jour même de son arrivée ou en cours de séjour, Cette demande d'annulation ne sera effective que lorsque le Mas d'Acanthe vous aura confirmé son acceptation par retour de courrier ou par email.

En Juillet-Août : aucune annulation ne sera admise, hors faits graves et prouvés (maladie, accident...). Si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrés avant la date d'arrivée, le séjour est dû en totalité

ANNULATION PAR Le Mas d'Acanthe

En cas d'annulation par le propriétaire, pour cas de force majeure, celui-ci reversera au locataire l'acompte encaissé.

ASSURANCE

Le locataire atteste être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité.

MISE A DISPOSITION DES CHAMBRES

A partir de 17h00 jusqu'à 20h00, et sur rendez-vous hors de ces horaires. La table d'hôtes étant servie à partir de 19h30, par courtoisie vis à vis de vos hôtes, nous vous demandons d'arriver avant cette heure.

LIBERATION DES CHAMBRES

Les chambres seront libérées avant 11h00.

Suite à de nombreuses demandes, et en haute saison : juillet/ août, nous vous proposons une arrivée anticipée à partir de 14h ou un départ différé jusqu'à 14h, moyennant 30€ de supplément par chambre et sur réservation préalable uniquement.

HEURES DE PETIT DEJEUNER

Le petit-déjeuner continental est servi dans le salon/ salle à manger en hiver, ou en terrasse privative de 7h30 à 9h30, sur demande préalable pour autres horaires ou en cas de départ anticipé.

TABLE D'HOTES

La table d'hôtes a lieu 3 x par semaine, sur réservation et selon le nombre de convives. Il vous appartient de signaler vos allergies au moment de la réservation.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les animaux de compagnie sont admis uniquement sur demande et après notre accord avec 5€ par nuit. Toute personne se présentant sans prévenir avec un animal se verra refuser l'accès aux chambres. Les chiens de grande taille ne peuvent être acceptés que dans le loft Florent, qui est carrelé et ouvert sur le jardin.

RESPECT DES LIEUX

Les chambres, la salle à manger et les abords de la piscine ne sont pas des lieux de pique-nique. Vous pouvez déjeuner ou dîner sur votre table extérieure devant votre chambre, mais laisser les lieux propres (poubelle à disposition et tri sélectif verre/ plastique).

Les serviettes de toilette ne doivent pas être sorties de la chambre ni servir pour la piscine.

Il est interdit de circuler pieds nus sur les graviers, en extérieur, tongs ou chaussures légères sont obligatoires

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes.

Il est demandé de ne pas fumer dans les chambres (cendrier à disposition dehors), et de ne pas allumer de bougies.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour, à déclarer et à assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

LES ENFANTS

Les enfants sont les bienvenus, et évoluent dans la propriété sous l'unique responsabilité de leurs parents. La piscine n'est pas surveillée et sous alarme réglementaire à la charge des parents.

EFFETS PERSONNELS

Le Mas d'Acanthe décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels des hôtes. En cas d'oubli dans la chambre à l'issue du séjour, les effets peuvent être renvoyés à la personne concernée, sur sa demande et à ses frais préalablement acquittés.

SECURITE

Seules les personnes séjournant au Mas d'Acanthe sont autorisées à utiliser les lieux communs et l'usage de la piscine.

A partir de 22h00, et avant 10h, la piscine n'est plus accessible sauf sur accord.

Il n'est pas permis, sauf sur accord des propriétaires, de recevoir des personnes extérieures.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

OFFRES PROMOTIONNELLES

Le Mas d'Acanthe peut être amené à faire des offres promotionnelles ponctuelles sur son site, portant sur des prestations d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, pour lesquelles aucune annulation n'est possible ni demande après réservation confirmée (l'article L121-20-4 du code de la consommation). Les tarifs préalablement fixés et séjours réservés ne sont pas modifiables en cas de promotions occasionnelles ultérieures.

LE MAS D'ACANTHE

30, chemin des 2 communes, 30150 Saint Geniès de Comolas

Tél : +33(0)4 66 79 22 53

+ 33(0)6 71 33 61 94

Mail : masdacanthe@orange.fr

Site : www.lemasdacanthe.com